



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 123466

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les établissements publics d'insertion de la défense (EPID) qui assurent depuis près de dix ans, l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en grandes difficultés scolaires. Ces établissements encore trop méconnus, obtiennent d'excellents résultats en offrant un avenir professionnel et des bases sociales solides à de jeunes gens dont l'avenir était mal engagé. Encadrés par d'anciens militaires fortement impliqués dans la mission qui leur est confiée, ces jeunes gens retrouvent une vie sociale et les repères qu'ils avaient perdus. Cette réussite semble générer des idées en ce qui concerne la délinquance des jeunes. Certains évoquent même d'ouvrir les EPID à de grands adolescents auteurs d'actes condamnables par la justice, confondant ainsi la réinsertion volontaire avec la répression de la délinquance. Prenant en considération que les personnels d'encadrement de ces établissements doivent avoir pour objectif une mission de service public gratifiante, ils n'ont certainement pas pour vocation de remplacer les agents du service pénitencier. Il lui demande si son Gouvernement compte répondre positivement aux sollicitations émanant de responsables politiques ou autres qui, comme toujours en ultime recours, comptent sur notre armée pour rétablir les valeurs qui sont les nôtres en oubliant que ses effectifs ne lui laissent plus de marge de manoeuvre.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123466

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12707

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)